

Durant l'été 2020, les dépenses touristiques en France des résidents ont retrouvé leur niveau de l'an passé

Après un choc sans précédent au début du printemps, l'activité touristique en France des résidents a ensuite redémarré, progressivement à partir de la fin du confinement, puis plus vivement au début de l'été, avec l'assouplissement plus prononcé des restrictions de déplacement et d'activité. Les dépenses des résidents par carte bancaire en hébergement et en restauration se sont ainsi élevées, durant les mois de juillet et d'août, à des niveaux au moins comparables à ceux de la saison estivale 2019. Cependant, les dépenses des résidents français en activités de loisir (spectacles et culture notamment) étaient encore loin d'avoir retrouvé en septembre leur niveau d'avant crise. Si l'activité touristique a pu retrouver, voire dépasser son niveau de l'an passé dans certaines régions littorales ou moins densément occupées, les métropoles ont été pénalisées par les moindres dépenses des touristes français. Les voyageurs français ont aussi modifié leurs comportements cet été en privilégiant les hébergements non marchands (en résidence secondaire ou chez des proches) et en limitant les déplacements d'affaires. Cette analyse des dépenses touristiques se concentrant sur les résidents français, elle ne présage pas de l'activité globale du secteur, pénalisé par la diminution du tourisme étranger.

Le tourisme résident ne représente habituellement que deux tiers des nuitées passées dans les hébergements professionnels en France

La fréquentation des hébergements touristiques marchands de France métropolitaine, principalement professionnels (hôtels, campings, résidences de tourisme et villages vacances), est d'abord le fait de la clientèle résidant en France métropolitaine, dite clientèle résidente. Avant la crise, au sein de dépenses liées au tourisme représentant 7 % du PIB, deux tiers des dépenses liées au tourisme sont imputables aux résidents¹. Les nuitées des résidents représentent également les deux tiers des nuitées passées dans les hôtels et dans les campings. Le tiers de nuitées restantes sont le fait des clients non résidents, aux premiers rangs desquels les Britanniques et les Américains. Ces non-résidents sont bien plus nombreux en Île-de-France, où ils représentent en temps normal la moitié des touristes et des nuitées, qu'en province.

Après avoir été quasiment annulé durant le confinement, le trafic aérien international avec la France ne s'est repris que très modérément et reste faible en juillet 2020. Son niveau atteint 18 % du niveau de juillet 2019, voire moins avec certains pays, dont le Royaume-Uni (12 % du niveau de juillet 2019) et les États-Unis (4 %)². La reprise d'activité touristique constatée au mois de juillet est donc particulière car elle repose presque exclusivement sur la clientèle résidente.

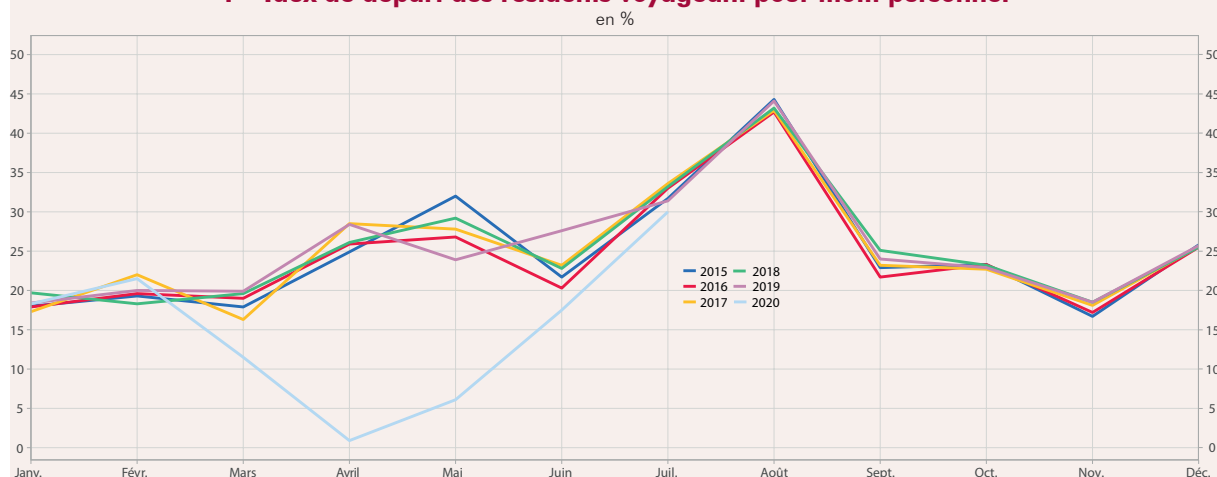
En juillet 2020, la fréquentation des résidents dans l'hébergement touristique marchand est revenue au niveau de juillet 2019

En juillet 2020, la proportion des résidents ayant voyagé au moins une fois dans le mois pour motif personnel est de 30 % (graphique 1 et encadré 1). Après son effondrement constaté au printemps, ce taux de départ est comparable à ceux observés en juillet les années précédentes.

1. cf. Tendances et politiques du tourisme de l'OCDE 2020, profil par pays – France <http://oe.cd/3fb>.

2. cf. https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/tendanCIEL_2020_83.pdf.

1 - Taux de départ des résidents voyageant pour motif personnel



Champ : France métropolitaine

Lecture : en juillet 2020, 30 % des résidents sont partis en voyage pour motif personnel, contre 33 % en moyenne entre 2015 et 2019.

Source : Insee, enquête de suivi de la demande touristique, données 2020 provisoires

Encadré 1 :

Sources utilisées pour l'analyse de l'activité touristique de l'été 2020

Enquête Suivi de la demande touristique

L'enquête de suivi de la demande touristique (SDT) est réalisée mensuellement auprès d'un panel de 22 000 personnes, âgées de 15 ans ou plus, représentatif de la population résidant en France. Elle permet de répondre au règlement européen sur les statistiques du tourisme en caractérisant les déplacements touristiques des résidents (personnels ou professionnels, taux de départ, nombre de voyages, nombre de nuitées, dépenses touristiques, etc.). Un déplacement est qualifié de touristique lorsque la personne concernée passe au moins une nuit en dehors de son environnement habituel.

Transactions par carte bancaire CB

Les données de transactions par carte bancaire permettent de suivre les effets différenciés de la crise sanitaire sur divers secteurs économiques, notamment dans les secteurs habituellement touristiques. Ces données sont tirées d'une extraction de transactions anonymisées et agrégées et couvrent l'essentiel des transactions par cartes bancaires des résidents en France. L'Insee remercie Cartes Bancaires CB pour la mise à disposition de ces informations agrégées. Les données utilisées concernent tout détenteur de Cartes Bancaires CB sur le territoire français, ce qui, outre les résidents, peut recouvrir aussi des entreprises. Les données départementales sont établies à partir de la localisation de l'établissement où la transaction est effectuée. À l'inverse des données utilisées à l'échelle nationale, les transactions à distance (notamment celles sur internet) ne sont pas prises en compte dans les transactions départementales. De plus, les données relatives à la Corse ne permettent pas de distinguer les deux départements et sont donc agrégées à l'échelle de la collectivité de Corse. Divers secteurs ont été agrégés pour approcher les activités touristiques, recouvrant des activités parfois purement touristiques (échoppes de souvenirs et cartes postales, expositions touristiques, parcs d'attractions...), et des activités qui en dépendent partiellement (restauration et bars notamment).

Ces montants de transaction permettent d'analyser les évolutions de consommations des résidents, mais peuvent présenter des limites importantes : d'une part, dans certains secteurs comme dans l'hébergement ou le transport, un délai important peut exister entre la date de transaction et la date de consommation. D'autre part, le recours à la carte bancaire a pu évoluer pendant la crise sanitaire et les évolutions de ce moyen de paiement ne reflètent donc que partiellement les évolutions de chiffres d'affaires des établissements concernés. Enfin et surtout, les dépenses des touristes étrangers ne sont pas couvertes par ce mode de paiement. Ces visiteurs étrangers ont représenté les années antérieures 38 % du total de la consommation touristique intérieure.

Recherches en ligne suivies par Google Trends

Google Trends est un outil mis à disposition par le moteur de recherche Google permettant d'analyser l'intérêt des utilisateurs pour différents termes de requête. Google calcule et présente un score hebdomadaire agrégé provenant d'un échantillon des recherches représentatif et filtré (parmi plusieurs milliards de requêtes quotidiennes mondiales). Les résultats présentent la proportion de recherches portant sur un mot clé donné dans une région et pour une période spécifique, par rapport à la date où le taux d'utilisation de ce mot clé est le plus élevé (valeur de 100). Ainsi, une valeur de 50 signifie que le mot clé a été utilisé moitié moins souvent à la date concernée, et une valeur de 0 signifie que les données pour ce mot clé sont insuffisantes. Bien que les données Google Trends ne permettent pas, en temps normal, d'améliorer significativement les prévisions des dépenses des ménages (cf. *Note de conjoncture* de l'Insee, mars 2015) et donc ne constituent pas la source la plus robuste pour l'analyse de la consommation, elles permettent de donner un éclairage complémentaire aux données concernant plus directement les dépenses. De plus, cette source de données à l'avantage d'être disponible très rapidement et pour d'autres pays que la France. ■

En juillet 2020, le nombre de nuitées des résidents est revenu au niveau de juillet 2019, que ce soit dans les hébergements marchands (hôtels, campings, résidences de tourisme, villages vacances, meublés loués via une plateforme internet, etc.) ou non marchands (résidences secondaires, dans la famille, chez des amis, etc.). Entre avril et juillet, ce retour à un niveau plus habituel des nuitées de villégiature a notamment été permis par la hausse des nuitées passées dans des hébergements non marchands (*graphique 2*).

L'hébergement dans les résidences secondaires remonte dès juin, tant pour des raisons personnelles que professionnelles

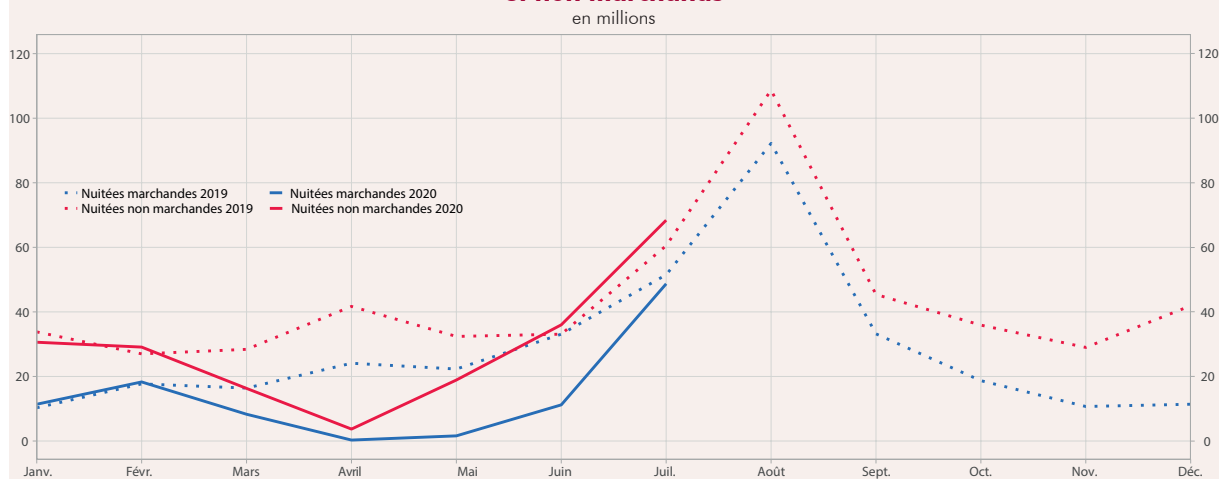
L'hébergement non marchand est remonté en effet fortement depuis le mois de juin, en particulier dans les résidences secondaires. Cette hausse a concerné autant les voyages personnels que professionnels. Le développement du télétravail a sans doute fait

émerger de nouveaux besoins d'hébergement non marchand, dans les résidences secondaires, voire dans la famille ou chez des amis. Pour autant, cette hausse de l'hébergement non marchand n'a pas compensé le déficit de fréquentation dans l'hébergement marchand concernant les voyages professionnels.

Le nombre de nuitées professionnelles reste en retrait

L'hébergement lié aux voyages professionnels en juin et en juillet 2020 est resté très en retrait comparé aux mêmes mois en 2019. Alors que l'hébergement non marchand a été dynamique, le nombre de nuitées marchandes est demeuré relativement bas (*graphique 3*). En outre, le tourisme d'affaires dans les grandes villes est resté très faible par rapport aux autres formes de tourisme, notamment dans les plus grandes agglomérations françaises.

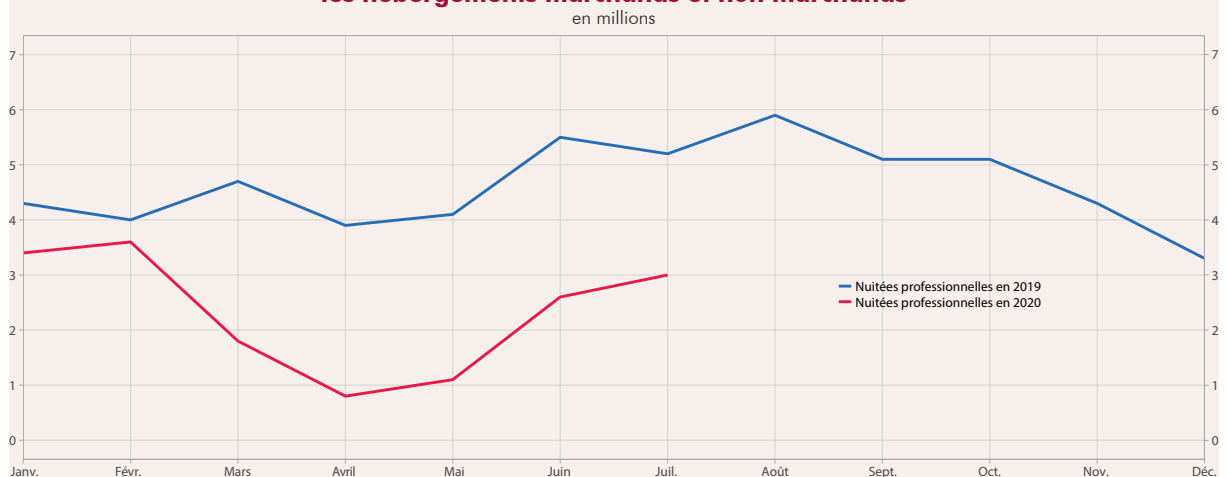
2 - Nombre de nuitées passées par les résidents dans les hébergements marchands et non marchands



Champ : France métropolitaine

Source : Insee, enquête de suivi de la demande touristique, données provisoires

3 - Nombre de nuitées passées par les résidents pour motif professionnel dans les hébergements marchands et non marchands



Champ : France métropolitaine

Source : Insee, enquête de suivi de la demande touristique, données provisoires

Hébergement, restauration et loisirs ont été frappés de plein fouet par la crise mais leurs dynamiques de reprise diffèrent

Au sein des activités liées au tourisme, la partition en trois principaux secteurs permet d'affiner le diagnostic : l'hébergement, la restauration, et les activités récréatives ont en effet présenté des évolutions différenciées durant la crise sanitaire. Parmi ces secteurs, l'hébergement a été le plus durement affecté avant les vacances scolaires d'été : au premier juin, le montant des transactions réalisées depuis le début de l'année dans l'hébergement était de 48 % plus faible qu'en 2019. La chute est de 42 % dans la restauration et de 41 % pour les activités récréatives.

La vitesse de la reprise dépend également du type d'hébergement

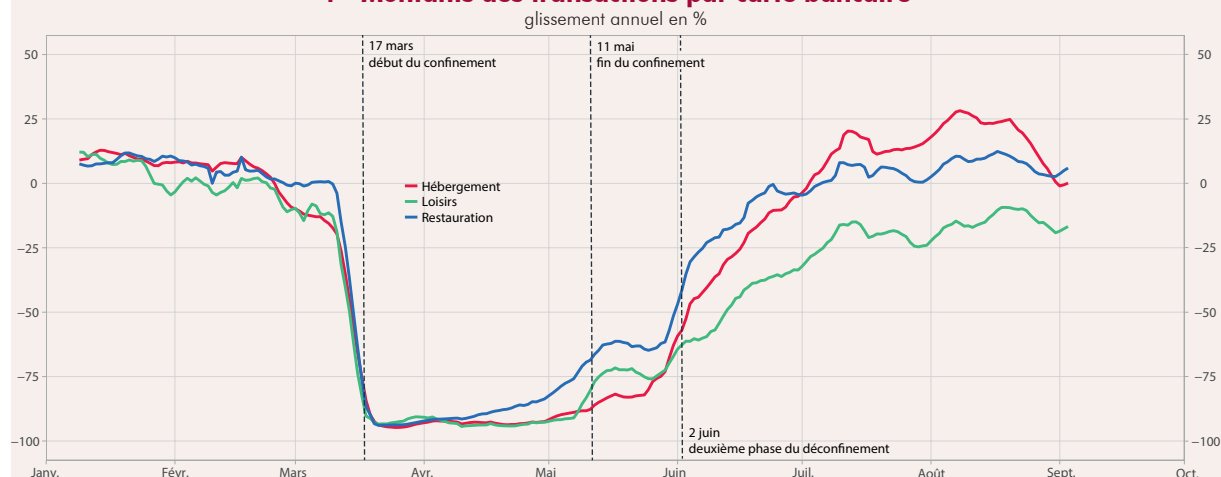
Le secteur de l'hébergement a été frappé à plusieurs titres par la crise sanitaire. D'une part, les restrictions de déplacement à l'international ont conduit à une diminution particulièrement importante de la demande étrangère. D'autre part, la mise en place du confinement a fait chuter la demande résidente (*graphique 4*). L'anticipation par certains consommateurs des difficultés de déplacement à venir a notamment conduit à une diminution de leurs dépenses d'hébergement plusieurs semaines avant le confinement. Dès le 25 février, les montants quotidiens des transactions par carte bancaire dans l'hébergement étaient inférieurs à leur niveau de 2019. Entre le début et la mi-mars, le montant des transactions a diminué de 23 % alors qu'il était stable en 2019 à la même époque. Pendant le confinement, les montants de transaction ont été drastiquement réduits, inférieurs de 90 % aux montants de 2019 sur la même période. Ces évolutions sont cohérentes avec les évolutions de nuitées observées via l'enquête sur la fréquentation touristique qui font état de -96 % (resp. -92 %) en

avril (resp. mai) 2020 par rapport à 2019, mais aussi avec les évolutions mensuelles du chiffre d'affaires dans l'hôtellerie, qui accuse une baisse de -90 %. La moindre baisse du chiffre d'affaires observée en juin (-73 %) est également visible dans les données de transactions par carte bancaire, dont les montants sont remontés rapidement à partir de la fin mai. Ce chiffre d'affaires a été beaucoup plus affecté que les transactions par carte bancaire en juin, ce qui peut refléter la désertion des touristes étrangers.

Les hôtels et les campings présentent toutefois des dynamiques différentes. Les campings ont été le principal moteur de la reprise des transactions au cours du mois de juin et juillet (*graphique 5*). Dès la mi-juin, ils ont perçu des montants de transactions par carte bancaire similaires à ceux de 2019. Les hôtels ont connu quant à eux un démarrage plus lent, et ont dû attendre la mi-juillet pour retrouver des montants de transactions équivalents à ceux de l'année précédente. Cette différence entre types d'établissements corrobore les éléments préliminaires observés par l'enquête fréquentation touristique au mois de juin, qui font état d'impacts économiques plus importants sur les hôtels haut de gamme ainsi qu'en Île-de-France par rapport au littoral, lieux habituellement plus fréquentés par les touristes étrangers.

Les transactions par carte bancaire dans l'hébergement à la fin de l'été ont atteint des montants supérieurs à ceux de l'année antérieure. Plusieurs raisons peuvent être avancées. D'une part, le recours à la carte bancaire est susceptible d'avoir augmenté sensiblement pendant la crise sanitaire. Par ailleurs, une fraction des consommateurs a pu choisir de reporter ses congés en août. Enfin, les restrictions de déplacement à l'étranger ont conduit des résidents à préférer des vacances en France. Cependant, cette augmentation des transactions des résidents dans l'hébergement ne permet pas

4 - Montants des transactions par carte bancaire



Lecture : les transactions par carte bancaire dans des établissements d'hébergement ont subi une chute de 94 % en mars 2020 par rapport à mars 2019.
Source : Cartes bancaires CB, calculs Insee

de compenser les pertes des mois précédents. Au premier septembre 2020, le montant total des transactions réalisées depuis le début de l'année dans l'hébergement était inférieur de 24 % à celui enregistré sur la même période de 2019.

Dans la restauration, vif regain des dépenses dès la deuxième phase du déconfinement

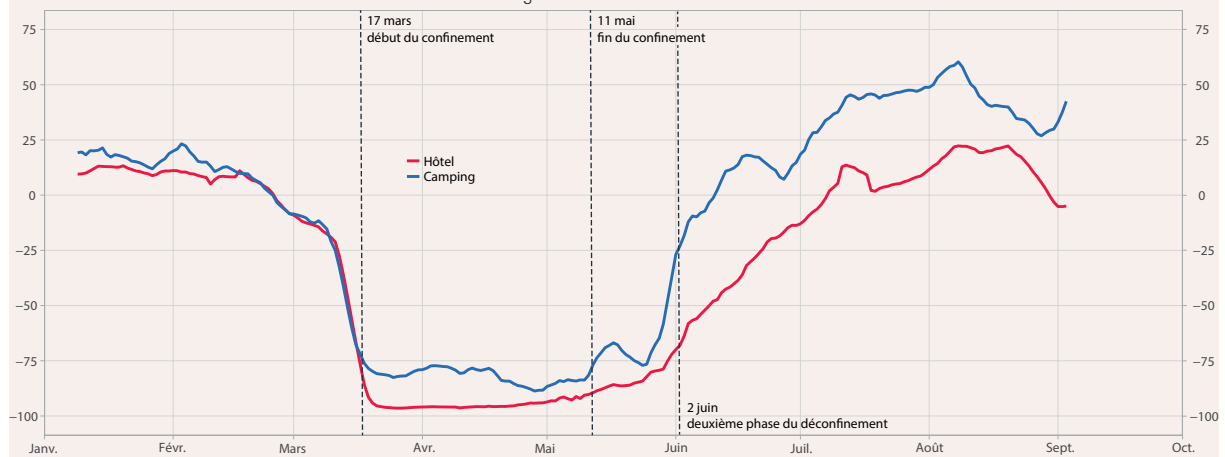
Comme l'hébergement, la restauration a connu également une saison particulièrement difficile, notamment en raison de la chute de la demande touristique internationale et des autorisations d'ouverture seulement partielles.

Dès la mise en place du confinement, les montants de transactions par carte bancaire dans la restauration ont chuté, se situant à -90 % des montants de

l'année précédente (*graphique 6*). Cette baisse est similaire à celle du chiffre d'affaires du secteur en avril (-92 %). Cette diminution n'a pas été anticipée, en effet les montants de transaction des jours précédents la mise en place du confinement sont restés similaires à ceux de 2019. Une légère augmentation du montant des transactions par carte bancaire apparaît ensuite avant la fin du confinement, ce qui pourrait être dû à un recours plus généralisé à la vente à emporter mais aussi à l'utilisation plus importante de la carte bancaire, le plafond de paiement « sans contact » ayant notamment été relevé. Lors des différentes étapes du déconfinement, des disparités sectorielles entre la restauration rapide la restauration traditionnelle sont clairement visibles : la restauration rapide a connu un rapide regain alors que les restaurants ont connu

5 - Montants des transactions par carte bancaire pour le secteur de l'hébergement

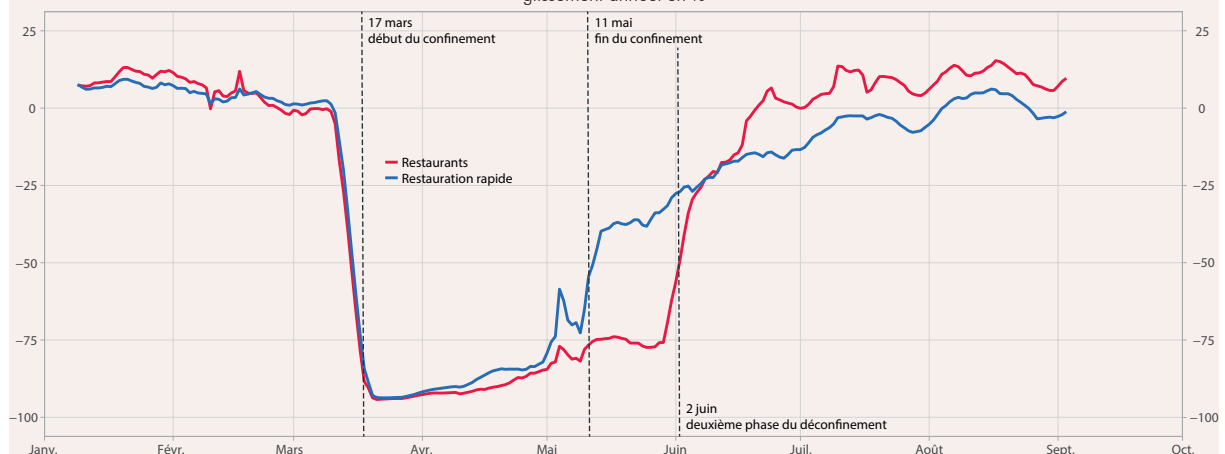
glissement annuel en %



Source : Cartes Bancaires CB, calculs Insee

6 - Montants des transactions par carte bancaire dans le secteur de la restauration

glissement annuel en %



Source : Cartes Bancaires CB, calculs Insee

une activité plus réduite jusqu'à mi-juin. À partir de cette date, les restaurants ont connu à leur tour une augmentation très vive de leur activité, tandis que la restauration rapide n'a retrouvé ses niveaux de transactions de 2019 qu'en août. Les restaurants en revanche ont rattrapé leur retard dès fin juin, avec en juillet et en août un dynamisme important des transactions par carte bancaire.

Activités récréatives : la culture continue d'être particulièrement touchée

En ce qui concerne les activités récréatives, les montants de transactions par carte bancaire avaient déjà diminué en amont du confinement, suggérant un phénomène d'anticipation similaire à celui observé dans l'hébergement. Les évolutions des dépenses d'hébergement et d'activités récréatives sont remarquablement similaires jusqu'au 2 juin. À partir de cette date, tandis que les autres secteurs des activités récréatives (clubs sportifs et de loisirs, location de matériel de plein air...) retrouvent des niveaux de transactions quasi normaux, les activités culturelles (théâtres, cinémas, orchestres, expositions touristiques...) peinent à se redresser (*graphique 7*). Fin août ces dernières restent toujours à des montants de transaction par carte bancaire inférieurs de 35 % au niveau de 2019. Les cinémas et théâtres ont donc été particulièrement touchés, au-delà de la période de confinement : dans leur cas, la reprise ne s'est presque pas concrétisée.

Les résidents français ont délaissé les métropoles au profit du littoral et des zones moins densément peuplées

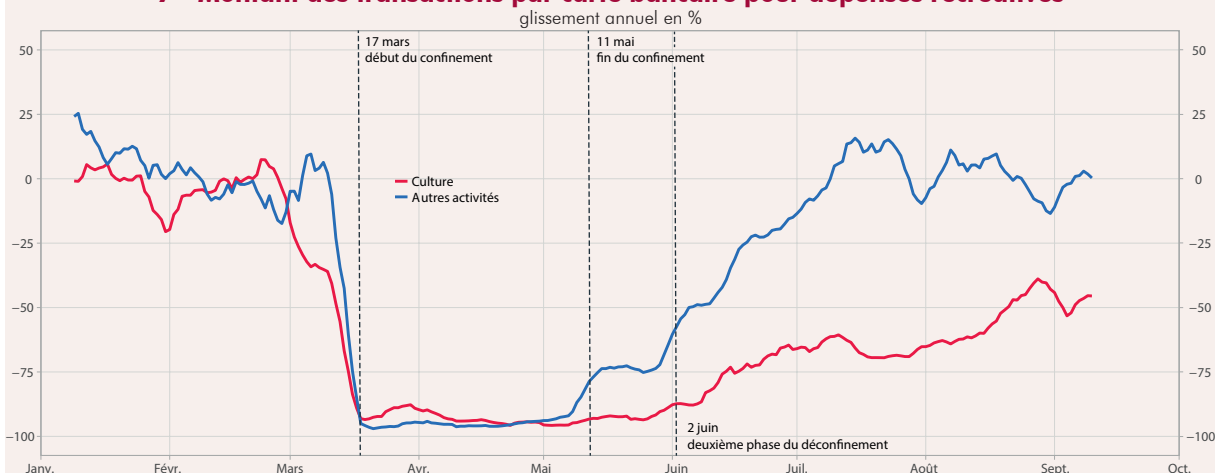
Le poids des activités touristiques au sein des départements (*encadré 1*) est très variable selon la période de l'année et les localisations. À titre illustratif, et afin de quantifier ce poids en période « normale » (hors crise sanitaire), en juillet et en août 2019, 20 % à 25 % des dépenses effectuées par carte bancaire à Paris, sur les littoraux méditerranéen et sud-atlantique et dans le massif alpin étaient des

dépenses qualifiées de touristiques. Par opposition, le quart nord-est de la France métropolitaine et les DROM avaient des dépenses touristiques plus faibles à cette même période (de 10 % et 15 % des montants de transactions par carte bancaire).

Pendant la pré-saison estivale de 2020, au cours des mois de mai et juin, les restrictions de déplacements et les fermetures d'établissements ont grandement pesé sur les dépenses touristiques, et ce dans tous les départements de France. Paris et la Corse sont particulièrement touchés, avec une diminution de 80 % des dépenses touristiques par carte bancaire au cours du mois de mai par rapport à l'année antérieure. Avec la levée progressive des mesures de restrictions, le mois de juin a vu globalement la situation s'améliorer pour tous les départements. La Guyane fait figure d'exception, en raison du prolongement des mesures d'endiguement sanitaire dans cette région. Les dépenses touristiques des résidents par carte bancaire au cours du mois de juin ont été au total, pour l'ensemble de la France métropolitaine, inférieures de 16 % en 2020 à celles de 2019.

Les mois de juillet et août 2020 actent une véritable reprise des dépenses touristiques des résidents. En moyenne, les transactions par carte bancaire en juillet 2020 sont équivalentes à celles de 2019 (+1,9 %). Des disparités territoriales sont cependant visibles (*carte 1*). La Guyane toujours confinée mais aussi les autres DROM, ainsi que l'Île-de-France, sont les principaux départements présentant des transactions touristiques encore largement inférieures à celles de l'an passé. À l'inverse, dans le Massif central, les Alpes et la côte méditerranéenne, tout comme, dans une moindre mesure, sur la façade Atlantique et la pointe normande, les niveaux de transactions des résidents sont supérieurs en juillet à ceux de 2019 (+10 % dans la Manche, +17 % dans les Hautes-Alpes, +22 % dans le Lot). Le quart Nord-Est présente en juillet des dépenses touristiques

7 - Montant des transactions par carte bancaire pour dépenses récréatives



Source : Cartes Bancaires CB, calculs Insee

équivalentes ou inférieures à celles de 2019 (-6 % en Moselle, -1 % dans le Bas-Rhin).

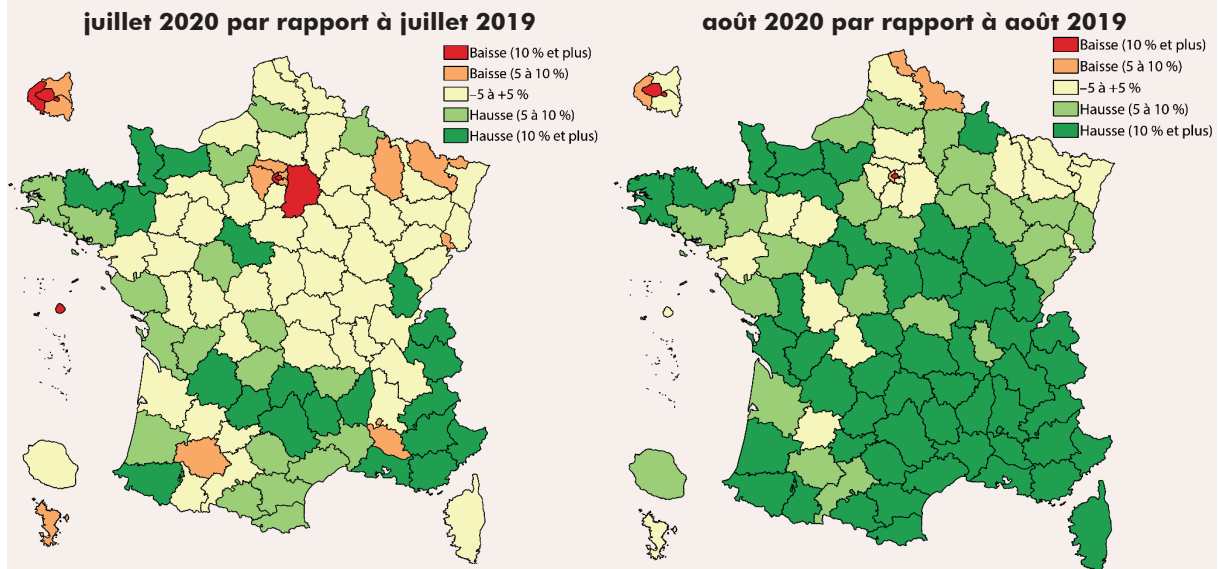
Les dépenses touristiques s'accroissent en août (carte 2). En moyenne sur l'ensemble de la France, elles sont supérieures de 9 % au niveau de 2019. Le quart Sud-Est présente des évolutions très positives : +30 % dans les Alpes-Maritimes par rapport à 2019, +17 % dans les Bouches-du-Rhône, +12 % en Corse. Le constat est similaire le long de la face Atlantique (+10 % en Vendée) ou dans le centre de la France (+19 % en Loir-et-Cher). En revanche, les DROM, l'Île-de-France et quelques départements de l'Est de la France ne retrouvent pas leurs niveaux de 2019.

Les disparités territoriales et temporelles observées sont conformes aux premiers indicateurs issus d'enquêtes statistiques : les hôtels des littoraux ont mieux résisté à la crise sanitaire que ceux d'Île-de-France et des grandes métropoles régionales. Ce constat est

corroboré par les cartes précédentes : un certain nombre de départements contenant de grandes métropoles régionales ont connu une moindre activité que leurs départements limitrophes, probablement en raison d'une faible reprise du tourisme professionnel. Une corrélation forte existe également à l'échelle départementale en France métropolitaine entre le glissement annuel des dépenses touristiques et la densité de population résidente (graphique 9) comme avec la part de résidences secondaires (graphique 10). Les départements d'Île-de-France se caractérisent par des glissements annuels négatifs et des taux de résidence secondaires faibles. Par exemple, la Seine-et-Marne (77) a pu souffrir de la réouverture tardive et contrainte des parcs de loisirs. Paris (75) fait figure d'exception avec une part importante de résidences secondaires, mais un glissement annuel très inférieur aux autres départements comptant une proportion comparable de résidences secondaires,

Cartes 1 et 2 - Dépenses touristiques par département

glissement annuel en %



Source : Cartes Bancaires CB, calculs Insee

9 - Dépenses touristiques estivales et densité de population par département



Lecture : en 2020, les dépenses touristiques par cartes bancaires CB des résidents au cours des mois de juillet et août à Paris (75) sont inférieures de 13 % à celles de 2019. Par ailleurs, environ 20 000 habitants par km² résident à Paris.

Note : la taille des bulles est proportionnelle au montant des dépenses touristiques

Source : Cartes Bancaires CB, estimation de la population au 1^{er} janvier 2020, Insee. Calculs : Insee

comme la Loire-Atlantique (44). Les départements avec des proportions très importantes de résidences secondaires, comme les Alpes-Maritimes (06) ou le Var (83) présentent durant les mois d'été des glissements annuels de dépenses sensiblement positifs.

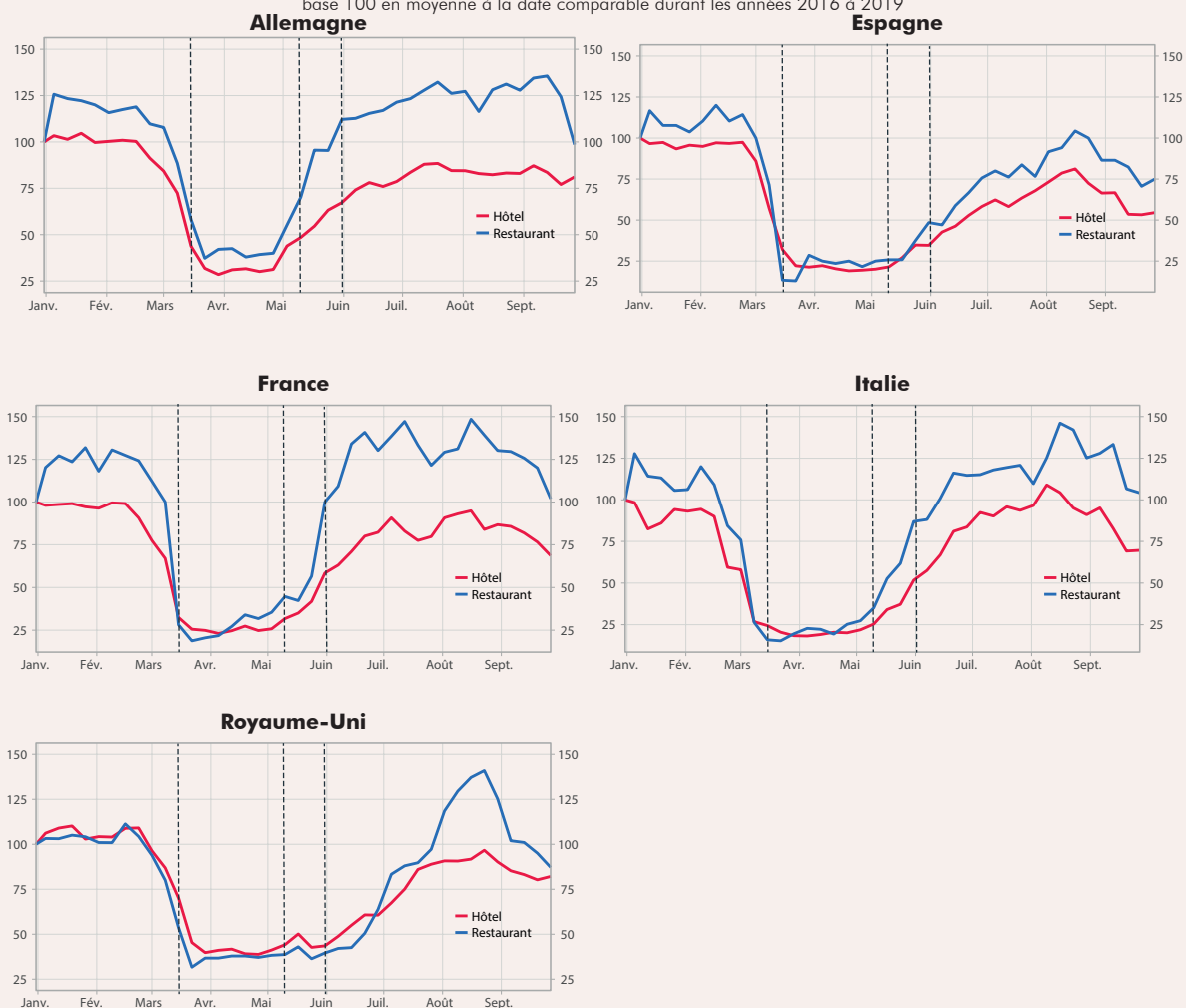
Cette augmentation des dépenses des résidents au niveau national ou local ne présage cependant pas d'un accroissement du chiffre d'affaires des secteurs

touristiques : d'une part, les dépenses touristiques des non-résidents ne sont pas incluses dans cette analyse, et les restrictions de déplacements entre pays ont contribué à réduire grandement les dépenses des touristes internationaux en 2020 par rapport à 2019. D'autre part, d'autres facteurs peuvent expliquer l'augmentation des transactions par carte bancaire, notamment l'accroissement de son utilisation avec la crise sanitaire et le relèvement du plafond de paiement sans contact. ■

Arthur Cazaubiel, Pierre Girard, Théo Roudil-Valentin ■

8 - Évolution du score de requêtes des termes « hôtel » et « restaurant »

base 100 en moyenne à la date comparable durant les années 2016 à 2019

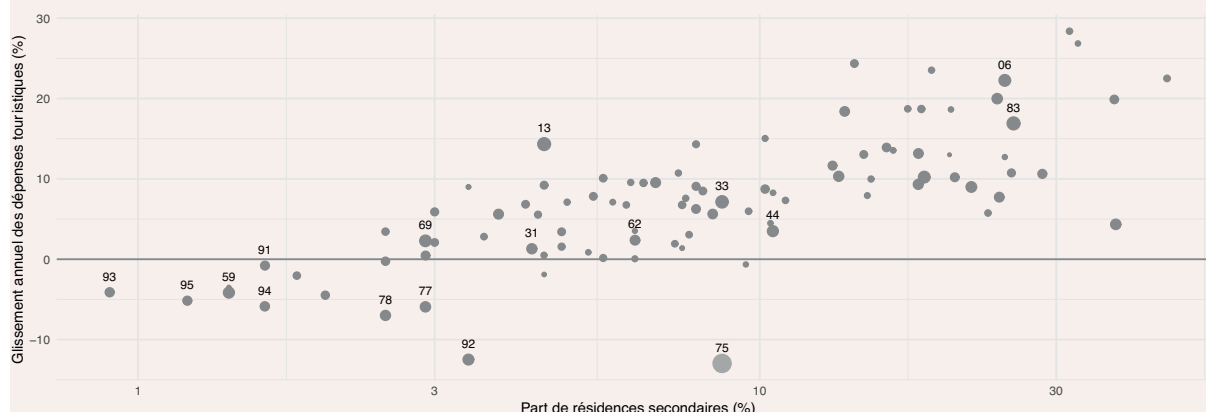


Lecture : en France au 17 mars 2020, le score de recherche « hôtel » parmi les requêtes Google s'établit à 40 % du niveau moyen observé en moyenne la semaine comparable du mois de mars durant les années 2016 à 2019.

Note : la ligne verticale indique le début du confinement français, le 17 mars 2020, la seconde indique le 11 mai, la date du déconfinement français, la troisième la date du lancement de la deuxième phase du déconfinement le 2 juin.

Source : Google Trends

10 - Dépenses touristiques estivales et proportion de résidences secondaires par département



Lecture : en 2020, les dépenses touristiques par cartes bancaires CB des résidents au cours des mois de juillet et août à Paris (75) sont inférieures de 13 % à celles de 2019. Par ailleurs, Paris compte 9 % de résidences secondaires.

Note : la taille des bulles est proportionnelle au montant des dépenses touristiques

Source : Cartes bancaires CB, Recensement de la population 2016. Calculs : Insee

Encadré 2 :

Les requêtes Google indiquent une reprise plus précoce de l'activité touristique en Allemagne et plus tardive au Royaume-Uni

Les résultats obtenus à partir des données *Google Trends* (nombre de requêtes d'un terme donné dans le moteur de recherche *Google*) concordent pour la France avec ceux provenant de l'exploitation des données de Cartes Bancaires CB. En effet, les scores d'intérêt pour les recherches des termes « hôtel » et « restaurant » n'ont jamais connu de chutes aussi fortes qu'en mars 2020 (*graphique 8*). En base 100, correspondant à la moyenne sur 2016-2019 durant la semaine comparable, les scores des termes « hôtel » ou « restaurant » chutent d'entre 50 points et 80 points, corroborant les effondrements des montants dépensés par carte bancaire pour ces secteurs pendant le confinement. De plus, les schémas d'anticipation de la crise par les consommateurs semblent se retrouver dans les recherches *Google*. Les hôtels semblent d'ailleurs pâtir particulièrement de la crise, comme indiqué par les données Cartes Bancaires CB. En effet, en France c'est seulement à partir de début juillet que le secteur hôtelier retrouve des niveaux de recherche *Google* proches des niveaux antérieurs mais toujours inférieurs. À ce titre, et parce qu'il n'a pas été possible d'obtenir pour les autres pays européens des données similaires à celles de Cartes Bancaires CB pour la France, les données *Google Trends* constituent une première source permettant de comparer les évolutions entre ces pays européens.

Jusqu'à la mi-mars l'ensemble des profils du nombre de requêtes *Google* des termes « hôtel » et « restaurant » semblent se rejoindre. En effet, les scores chutent partout d'au moins 60 % au moment de la mise en place des mesures de restriction, voire 80 % en France, Espagne et Italie pour le terme « restaurant ». En Italie, la chute a commencé dès le début mars, reflétant la précocité de la dégradation sanitaire. L'Italie est suivie par l'Espagne, qui atteint son plancher au même moment que la France, mais avec une chute plus progressive. En France, les scores commencent également à diminuer début mars, pour rejoindre leurs planchers mi-mars, soit au début du confinement. L'Allemagne et le Royaume-Uni ont aussi connu une chute des recherches précédant leur date d'entrée en confinement mais n'ont atteint leur point bas de requêtes que fin mars. L'Allemagne est restée à ce niveau plancher moins longtemps que ses voisins européens et le score de requêtes y a repris rapidement de la vigueur. La France, l'Italie et l'Allemagne se singularisent par une reprise plus précoce du score associé aux restaurants, dès le début mai en Allemagne, et début juin en Italie et en France. Par ailleurs, les scores français et italien du terme « restaurant » présentent une reprise importante, avec des niveaux très élevés durant la saison estivale. Au total, lors de la saison estivale (juillet-août) les scores retrouvent partout leurs niveaux habituels, voire les dépassent pour le terme « restaurant », reflétant la bonne tenue de la fréquentation touristique des résidents, malgré la situation sanitaire. En revanche, le Royaume-Uni et l'Espagne font preuve de dynamiques plus fragiles, ce sont les derniers pays parmi des principaux pays européens dont le score a rattrapé leur niveau habituel, à partir de mi-juillet et fin juillet respectivement. Enfin, pour le mois de septembre, les données *Google* font déjà état d'une baisse des recherches pour ces termes, reflétant la dégradation de la situation sanitaire en Europe. En Allemagne, en Italie et en France les scores chutent brutalement à partir de la mi-septembre alors qu'au Royaume-Uni le terme « restaurant » poursuit sa chute entamée mi-août. ■